

# NEWS

# Solidarność

Bi-mensuel  
Date : le 30 novembre 1985

ISSN 0771-9388  
Editeur responsable : Jerzy Milewski  
No : 58

LA DIETE POLONAISE ne décrètera pas d'amnistie pour les prisonniers politiques. Avant les élections du 13 octobre, les autorités avaient laissé entendre que les chances d'une amnistie seraient d'autant plus grandes que la participation aux élections serait élevée. Par contre, au lieu d'une amnistie, les actes d'accusation contre les personnes arrêtées ou jugées pour délits criminels seront révisés. Soit dit en passant, le terme 'non-criminel' doit être interprété dans le contexte suivant: le code pénal polonais comprend plusieurs articles qui, avant la Deuxième Guerre mondiale reconnaissent les délits politiques. NSZZ "Solidarnosc" continue de les reconnaître mais les autorités traitent les prévenus comme des criminels de droit commun qui ont entravé la loi "sans intention criminelle".

Selon la procédure de révision, les procureurs auront la possibilité d'abroger les arrestations. Cependant, les tribunaux pourront décider si une peine de prison doit être suspendue ou non. La révision ne sera appliquée qu'aux délinquants primaires et dans le cas où des considérations familiales ou de santé justifient la libération. Les récidivistes et ceux qui ont été grâciés aux amnisties de 83 et 84 sont exclus des mesures de révision. Les conditions exactes de libération n'ont pas été annoncées officiellement.

Par contre, les personnes relâchées sous ces conditions peuvent être re-incarcérées si elles sont trouvées coupables de délits similaires dans les deux années suivant leur première arrestation. Après ces deux années, les sentences sont sujettes au plein pardon et les instructions sont abandonnées. Selon le porte-parole du gouvernement, Jerzy Urban, les prisonniers politiques tels que Wladyslaw Frasyniuk, Bogdan Lis, Adam Michnik, Tadeusz Jedynek, Czeslaw Bielecki, Leszek Moczulski et Antoni Teliga "dont les délits sont particulièrement dangereux du point de vue social", ne peuvent bénéficier des mesures "de clémence" des autorités.

Des chiffres officiels publiés le 27 novembre 85 font état de la libération de 125 prisonniers politiques depuis le 13 octobre, y compris 13 femmes (dont 5 professeurs d'Université), 16 lycéens et 10 étudiants. Pourtant, à la lumière des arrestations et procédures accélérées qui se poursuivent, ces mesures n'ont qu'une signification marginale et ne servent qu'à confirmer la politique obstinée de répression des autorités contre les militants syndicaux.

Le problème d'un statut légal pour prisonniers politiques dont on parle beaucoup actuellement à cause des activités liées à la Semaine des Prisonniers Politiques, a toujours été un thème important en Pologne. Il l'est devenu d'autant plus que le nombre de prisonniers politiques s'est brusquement accru le 13 décembre 81. Suite à l'instauration de la loi martiale, les autorités ont interné plus de 10 000 militants syndicaux. Une prolifération de groupes civiques d'auto-défense ont vu le jour, formulant des propositions de réforme législative pour défendre les droits des prisonniers politiques. Parmi les principales propositions citons la possibilité d'entrevues plus fréquentes avec la famille; de recevoir plus fréquemment des colis contenant du matériel pour l'étude, des médicaments, nourriture et vêtements; le droit de rencontrer librement les autres prisonniers politiques du même lieu d'incarcération; des pauses pour exercices physiques plus longues. Si les autorités ne reconnaissent pas de fait le terme 'prisonnier politique', depuis le début de l'état de guerre elles enferment les prisonniers politiques dans des locaux séparés des prisonniers de droit commun. De plus, les politiques ne sont pas condamnés aux travaux forcés et sont théoriquement accordés d'autres privilèges.

Durant sa période légale, NSZZ "Solidarnosc" a réussi à abolir un grand nombre de pratiques et règlements inhumains réservés aux prisonniers. La lutte pour un statut légal et un meilleur traitement dans les lieux d'incarcération a toujours été d'un pas en avant, deux pas en arrière. Les droits et privilèges acquis dans une prison ne peuvent jamais s'étendre et sont souvent rapidement révoqués. En 1982, près de 100 prisonniers politiques - pour la plupart des militants de "Solidarnosc" - ont entamé une grève de la faim qui a duré 18 jours, à la prison de Hrubieszow; ceci entraîna certaines améliorations jusqu'au moment où le directeur de la prison fut remplacé suite à l'amnistie de 1983. Un groupe de militants éminents de "Solidarnosc" emprisonnés à la prison de Barczewo en 84, a dû recommencer à 0 et subir de grandes injustices avant que les prisonniers puissent regagner les droits et privilèges revendiqués avec succès à Hrubieszow. On resserra donc les vis après l'amnistie de 84. Le modèle circulaire de 'lutte - relâchement - amnistie', a jusqu'à ce jour empêcher toute résolution du problème du statut légal pour prisonniers politiques. La Semaine des Prisonniers Politiques avait pour but d'attirer l'attention domestique et internationale sur ce problème crucial afin de tenter de rompre le cycle vicieux.

4°P. 12007

LA COMMUNICATION ci-dessous a été signée par le Président de NSZZ "Solidarnosc" et les membres de la Commission Provisoire de Coordination: Bogdan Borusewicz de la région de Gdansk, Zbigniew Bujak de la Mazovie et Marek Muszynski de la Basse Silésie. Il a été publié dans le Tygodnik Mazowsze du 7 novembre 85.

#### COMMUNIQUE

Le 13.09.85, le Conseil Paroissial des anciens internés et prisonniers politiques de l'Eglise du Séminaire de Varsovie a lancé un appel pour la Semaine du Prisonnier Politique du 3-10 novembre 1985.

Nous appuyons chaleureusement cette initiative et appelons à toutes les gens de bonne volonté à y participer.

En dépit d'affirmations inofficielles des autorités lancées lors de la campagne pré-électorale sur une prochaine amnistie, les actions répressives ayant pour but de terroriser les opposants ont conduit à de nouvelles arrestations et quelques dizaines de nouvelles personnes se trouvent en prison.

Il y a aujourd'hui en prison plus de 300 prisonniers politiques. Leur seule faute est de ne pas accepter un état dans lequel on force la société menacée de misère au silence. Ils ont protesté contre une situation dans laquelle les autorités essaient de forcer l'atomisation de la société en empêchant toute forme d'entente non contrôlée, en brisant toute initiative sociale indépendante, même la plus fondée, par une politique autoritaire et répressive.

Ceux qui aujourd'hui souffrent dans les prisons, souffrent pour nous. Ils souffrent pour que la société ait droit à des informations non falsifiées sur la situation socio-économique actuelle, pour que la société ait accès à une histoire, une culture et une science non déformées, pour qu'elle puisse exprimer ses protestations et ses volontés, pour que dans notre pays règne le droit et non les intérêts personnels des groupes politiques au pouvoir; ils souffrent pour notre droit à un syndicat légal, indépendant et autogéré, représentant authentique du monde du travail. Ce sont ceux qui s'opposent aux aspirations totalitaires des autorités qui en sont les victimes. Nous appelons tous les membres de la société à exprimer activement leur solidarité avec les prisonniers politiques.

- Participez aux messes célébrées en leur intention.
- Participez aux manifestations culturelles organisées à cette occasion;
- Signez les pétitions demandant leur libération.

Nous demandons aux Commissions d'Entreprises et aux

militants de "Solidarnosc" dans les usines de

- faire connaître au sein du personnel la situation des prisonniers politiques
- afficher les informations sur les prisonniers politiques et en particulier ceux de leur région
- prendre en charge leurs familles
- faire signer les pétitions demandant leur libération.

Du fait de l'inflation galopante et des rigueurs de l'hiver, beaucoup de familles de prisonniers politiques se trouvent dans des situations difficiles, aussi aidez-les financièrement par des collectes. Dans un pays où plus de 10 millions de citoyens se sont identifiés aux idéaux de "Solidarnosc", les familles de prisonniers politiques ne peuvent se trouver dans le besoin.

Nous en appelons aux milieux artistiques écrivains, acteurs, artistes, enseignants; à tous ceux dont les noms sont connus de tous; ceux qui sont un modèle pour la société afin qu'ils se joignent à l'action menée en faveur des prisonniers, afin qu'ils organisent des représentations culturelles et artistiques, afin qu'ils témoignent de leur solidarité avec les prisonniers.

Nous en appelons à tous les syndicats à travers le monde, à toutes les organisations de défense des droits de l'homme, à tous les gens de bonne volonté afin qu'ils mènent des actions de soutien lors de la semaine du 3-10 novembre 85 pour la libération des prisonniers, en faveur de personnes dont la seule faute est d'avoir osé exprimer leurs convictions propres.

EN REPONSE à l'appel concernant la Semaine des Prisonniers Politiques en Pologne, des initiatives telles que des lettres de protestations et télégrammes ont été envoyées aux autorités de la Pologne par le Conseil de Liaison des Affiliés Japonais de la CISL, le FNV et le CNV en Hollande et le DGB Ouest-Allemand. Les syndicats CFDT, CFTC et FO ont également participé aux initiatives de protestation. La CLAT au Brésil, FETRALCDS au Venezuela et le CPT au Porto Rico ont aussi envoyé des messages de soutien et de protestation.

SEWERYN JAWORSKI, dirigeant et conseiller de "Solidarnosc" a été arrêté le 25 octobre à Varsovie. Il rentrait à son domicile quand il a été amené par une voiture de la police. Sa famille a été informée le lendemain de ce qu'il était condamné à 3 mois de prison pour, entre autres, possession de textes non approuvés par la censure (code pénal, art. 282a, par.

1). Jaworski avait été libéré le 1er août après son arrestation le 1er mai lors d'une manifestation à Varsovie.

LA COUR SUPREME de la Pologne a confirmé la décision du Tribunal de Wroclaw ordonnant à Jozef Pinior de rembourser 80 millions de zlotys aux syndicats pro-gouvernementaux. Trésorier de NSZZ "Solidarnosc" de la région de Basse-Silésie, Pinior avait retiré les fonds du compte du syndicat à l'aube de l'état de guerre. Après le verdict, Pinior a répété sa conviction que seul "Solidarnosc" a droit à cet argent.

CZESLAW BIELECKI, éditeur de la publication indépendante "CDN", en prison depuis avril, a entamé une grève de la faim de protestation contre l'interdiction de visite qui l'empêche de rencontrer ses fils et contre le refus opposé à sa demande d'obtenir des livres, privilèges généralement accordés aux personnes en détention préventive. Bielecki, architecte et chroniqueur politique connu pour ses articles dans la presse clandestine, a également déposé plainte contre le Général Czeslaw Kiszczak, Ministre de l'Intérieur. Lors d'une session parlementaire en mai, Kiszczak avait qualifié Bielecki "d'agent de longue date des services d'espionnage politique" qui devait, sous les ordres de la CIA, infiltrer et contrôler "Kultura" (une revue de l'émigration polonaise publiée à Paris). Kiszczak avait également accusé Bielecki "d'activités ennemies, menées sur ordre des puissances occidentales". Bielecki a déposé une plainte en diffamation suivant l'article 178 par. 1 du code pénal.

BOGDAN BUJAK, militant de "Solidarnosc" et frère du leader syndical Zbigniew Bujak, a été condamné en novembre à 18 mois de prison pour avoir collaboré aux structures "illégalles" de "Solidarnosc" entre août 84 et juillet 85, pour troubles de l'ordre public, pour possession de matériel "illégal", pour contrôle des fonds du syndicat et pour installation d'équipement de diffusion dans les entreprises.

ADAM SLUPEK, ouvrier à Transbud, une entreprise de construction près de Cracovie, est détenu en arrestation préventive depuis le 27 juin 1985, soupçonné de colporter des publications indépendantes.

JACEK KRZYWDA, ouvrier de 57 ans, marié, un enfant, a été battu par des policiers dans la région de Lodz en juin 1985. Il est mort quelques jours plus tard d'une commotion.

TERESA SZOPOWNA, une productrice de radio, avait été licenciée après le 13 décembre 1981. Arrêtée le 17 juin 85, elle est en détention préventive à la prison de la rue Rakowiecka à Varsovie, dans l'attente de

son procès.

DEUX POLICIERS POLONAIS ont été jugés le 25 novembre à Slupsk (nord de la Pologne) pour avoir "collaboré" avec des structures clandestines de "Solidarnosc". Le Capitaine Adam Hodysz et le Sergent Piotr Siedlinski ont été condamnés à de fortes amendes et à 3 et 1.5 années de prison respectivement. Ils étaient accusés d'avoir remis une liste de prisonniers politiques de la région de Gdansk à des militants de "Solidarnosc" pendant l'état de guerre. Ils ont plaidé non-coupable en affirmant que leurs témoignages avaient été extorqués sous la menace.

TOMASZ WACKO a été arrêté récemment à Wroclaw pour ses liens avec le mouvement 'Paix et Liberté'. Les membres du mouvement, la plupart d'anciens membres du NZS, le Syndicat Indépendant des Etudiants, renvoient leurs livrets militaires et revendiquent des alternatives au service militaire. Le groupe s'est mobilisé lors du procès de Marek Adamkiewicz, objecteur de conscience. Certains signataires ont été jugés selon la procédure accélérée.

TADEUSZ LENKIEWICZ et BOGDAN GIERMEK, deux représentants de l'opposition démocratique, ont été condamnés à Wroclaw à des peines de prison de 1.5 années et des amendes de 40 000 zlotys chacun. Ils ont été accusés d'avoir provoqué une bagarre avec des policiers et d'avoir endommagé une voiture de police. Un troisième prévenu dans l'affaire, Antoni Lenkiewicz, a fait une crise cardiaque lors du procès - son instruction a été reportée. Son épouse n'a pas reçu la permission de le visiter à l'hôpital. Les trois hommes ont été inculpés pour un incident le 11 novembre suite à une messe à Wroclaw où Lenkiewicz a fait un discours sur Jozef Pilsudski. Des témoins ont affirmé que les policiers avaient provoqué la bagarre à la sortie de l'église.

LE COMITE SOCIAL ET CARITATIF du Primat fournit 3 jours par semaine des informations sur les arrestations, les emprisonnements, les tracasseries, les morts de militants syndicaux et indépendants. Situé à la rue Piwna dans la vieille ville de Varsovie, le Comité a été constitué à l'instigation d'un group d'écrivains et de membres du Club des Intellectuels Catholiques pour venir en aide au Père Bronislaw Dembowski, recteur de l'Eglise St. Martin. Le Comité a commencé ses activités dès le 13 décembre 1981; sa préoccupation principale était alors d'aider les inernés détenus sous l'état de guerre dans les camps et les prisons à travers la Pologne. Il continue aujourd'hui de fournir des conseils juridiques, une assistance matérielle et une aide médicale aux prisonniers politiques, aux militants réprimés et à leur



famille. Les membres du Comité suivent les procédures pénales, les jugements et les demandes d'appels. Ils relèvent également les cas de mauvais traitements infligés aux prisonniers politiques. Ils fournissent aussi une aide aux prisonniers libérés sous forme de traitement médical, soutien financier et vacances pour les prisonniers et leur famille. Le Comité subit constamment la pression des autorités afin qu'il se démantèle. Des réseaux de ce genre n'ont jamais été bien acceptés dans les pays socialistes. Même lors de la période légale de "Solidarnosc", un groupe similaire appelé "Patronat" a vu sa demande d'enregistrement légale bloquée. Le Comité lui-même a été forcé à se donner un titre plus neutre mais jusqu'ici il a été en mesure d'empêcher des restrictions majeures de ses activités.

#### LES PROPOSITIONS ECONOMIQUES DE LA TKK

- publiées par la Commission Provisoire de Coordination de NSZZ "Solidarnosc".

L'économie polonaise ne sortira pas de la crise sans de réformes profondes. Une réforme globale pourrait non seulement lui ouvrir des perspectives de croissance lointaine mais également apporter quelques améliorations immédiates. Si les revenus dépendaient de l'efficacité économiques des entreprises confirmée par le marché au lieu de dépendre des décisions bureaucratiques de l'Etat, l'intérêt des entreprises à réduire le gaspillage des matières premières, des installations et de l'effort humain pourrait rapidement se traduire par un accroissement de la production. La réforme économique ouvrirait également des perspectives de nouveaux crédits: les créanciers seraient en droit d'espérer qu'ils ne seraient pas gaspillés comme dans le passé.

Or, les réformes importantes se font attendre. La Diète en avait votée une en 1981, sans grande envergure, mais elle n'a toujours pas été réalisée. Certains domaines n'ont subi aucune modification (par exemple le commerce extérieur, les transports, le bâtiment, l'industrie minière et métallurgique), ailleurs quelques petits changements fragmentaires ont été apportés ici et là. L'économie étant un tout, des réformes partielles et souvent contradictoires peuvent difficilement porter des fruits. L'abandon des ukazes formels n'a rien changé puisqu'ils ont été aussitôt remplacés par des ukases informels, tout aussi néfastes, conduisant les entreprises à quémander le maximum des moyens et un minimum d'obligations.

Nous n'avons pas l'intention de proposer un plan détaillé de de réforme économique. Nous estimons que l'esprit d'initiative et la véritable activité des hommes ne se laissent pas programmer. Ce qu'il faut c'est cesser de les entraver. Par conséquent, nous ne présentons que quelques thèses générales que nous appelons "propositions". Si elles ne sont pas réalisées rapidement, nous nous enforcerons dans une crise chronique.

#### 1. PROPOSITIONS DE REFORME ECONOMIQUE

1. Il faut rétablir le pluralisme syndical et le droit de NSZZ "Solidarnosc" à une existence légale. Une économie moderne ne peut fonctionner sans organisations qui expriment les véritables intérêts des travailleurs. L'existence de telles organisations est non seulement un droit inaliénable et l'expression la plus élémentaire de la justice sociale, mais également la condition nécessaire pour que de véritables compromis puissent être établis entre les intérêts des employeurs et ceux des travailleurs.

2. Il faut liquider les principaux obstacles qui freinent la réforme, c'est-à-dire réformer le pouvoir central et sa gestion autoritaire de l'économie.

a) Liquider totalement les ministères dits "de branche" et la répartition en "branches" de la Commission du plan. Ce faisant, on liquiderait la pression des représentants des branches respectives au niveau central.

b) Réduire de 50% au moins le nombre de fonctionnaires et les sommes consacrées à leurs traitements, ce qui limiterait les possibilités de transmission des ukases informels.

c) Abolir les cartels obligatoires. Ils ressemblent aux anciens regroupements d'entreprises et constituent un maillon intermédiaire dans la transmission des ukases informels.

d) Mettre un terme à la Nomenklatura économique, c'est-à-dire aux nominations des dirigeants économiques par le POUP. L'expérience des dernières années a démontré que si le directeur d'une entreprise n'est pas totalement indépendant du pouvoir central, il est dans l'incapacité de résister aux ukases informels. Les postes de dirigeants doivent être pourvus par les conseils du personnel.

e) Abandonner le système d'allocation des matières premières qui permet au pouvoir central de faire pression sur les entreprises qui en dépendent. Liquider également les grands programmes, les contrats obligatoires avec les commanditaires gouvernementaux et avec le ministère du commerce extérieur.

f) L'ingérence de l'Etat dans l'économie doit obéir à des règles générales. Il est inadmissible qu'il intervienne dans l'activité des entreprises quand bon lui semble. Une telle réglementation rendrait impossible toute manigance concernant les allègements fiscaux, les crédits et les subventions et empêcherait le pouvoir central d'acheter la docilité.

3. La réforme doit absolument tenir compte des principes de l'économie de marché et rétablir la concurrence. Ce n'est ni l'administration, ni le Plan central bureaucratiques qui doivent décider de la nature et du volume de la production mais les besoins des consommateurs révélés par le marché.

a) Il faut libérer, à quelques exceptions près, les prix actuellement fixés par le pouvoir central. C'est

le marché qui doit en décider. Sans prix de marché, toute prévision réaliste et toute évaluation de la productivité des entreprises sont impossibles.

b) Pour assainir les prix, il faut une politique anti-monopole. Il est grand temps de songer à une législation adéquate. Il faut casser les monopoles artificiels créés par le pouvoir. Maîtres de la production, ils peuvent augmenter les prix comme bon leur semble. Il faut permettre aux entreprises gigantesques d'éclater en plusieurs unités plus petites, à la fois autonomes et plus efficaces. Il faut mettre sur pied une commission de surveillance anti-monopole et autoriser la justice à dissoudre les monopoles, à pénaliser la pratique des prix de monopole et à les casser. Il faut également permettre la libre création d'entreprises dont l'objectif serait de mettre fin à certains monopoles soit par leur production propre, soit par l'importation.

c) Il faut ouvrir, hormis le marché des marchandises et des services, un marché pour les capitaux où chacun pourrait acheter des actions et des obligations, qui seraient une des principales sources de financement des entreprises.

d) Il faut admettre la faillite des entreprises non rentables, donc cesser d'accorder automatiquement des crédits car ils permettent aux entreprises de travailler à perte et de gaspiller sans risques. Dans le même ordre d'idées, il faut que l'Etat cesse d'accaparer les bénéfices obtenus par les entreprises rentables et bien gérées.

e) Il faut également réformer le système bancaire. A côté de la banque centrale, il nous faut des banques commerciales qui auraient un statut d'entreprises financières autonomes et fonctionneraient grâce aux intérêts des prêts. Seules les entreprises offrant des garanties de rentabilité pourraient obtenir des prêts de ces établissements.

4. Une entreprise ne peut être rentable que si ses dirigeants en sont responsables et sont libres de disposer des bénéfices obtenus. Dans le secteur nationalisé actuel, seuls les conseils de travailleurs, représentants authentiques des travailleurs, pourraient jouer ce rôle. Pour que ces conseils soient assez forts pour pouvoir tenir tête à l'administration centrale, il faut les autoriser, conformément à la loi, à instaurer une concertation inter-entreprises et lever les restrictions imposées à la loi de 1981 sur l'entreprise.

5. A côté de la propriété de l'Etat, il faut trouver une place dans notre économie pour la propriété privée, pour les coopératives et pour la propriété communale. Tous ces secteurs doivent jouir des mêmes droits, garantis par la loi. Le développement et la réussite de tel ou autre secteur doivent dépendre des lois de la concurrence, c'est-à-dire de l'efficacité de la gestion.

a) Il faut rétablir l'autonomie des coopératives et

permettre à la démocratie interne de renaître. Cela veut dire abandonner la gestion centrale des coopératives et les autoriser à s'organiser selon les principes qui leur conviennent.

b) Il faut démembrer la plupart des exploitations agricoles nationalisées et rendre leurs terres aux paysans. Le secteur agricole nationalisé, connu pour son improductivité, doit être limité au strict minimum. Le démembrement devrait, lui, améliorer la structure des exploitations individuelles.

c) Il faut promulguer des lois qui simplifieraient au maximum les procédures de création d'entreprises, de sociétés commerciales et de coopératives, leur réunification, leur éclatement et leur liquidation. Il faut autoriser les citoyens de la RPP à fonder des entreprises, à créer des fonds, des fondations, toutes sortes de sociétés d'assurance, etc... Il est grand temps que le gouvernement donne le feu vert à la Fondation d'Aide à l'Agriculture Individuelle créée par l'Eglise que la paysannerie polonaise attend depuis si longtemps.

d) Il faut permettre les investissements privés étrangers en Pologne et leur offrir des garanties de sécurité, notamment par la création de sociétés d'actionnaires à capitaux mixtes, étrangers et polonais (de l'Etat).

## 2. PROPOSITIONS POUR UNE POLITIQUE ECONOMIQUE

Notre syndicat se sent obligé de se prononcer au jour le jour sur la politique économique du gouvernement. Nos revendications en la matière, formulées dans le programme adopté par le congrès national de "Solidarnosc", n'ont jamais été réalisées. Sans entrer dans les détails, nous nous concentrons sur les problèmes actuels les plus aigus. Constatons d'emblée qu'il ne peut y avoir de politique économique efficace dans le cadre d'un système qui ne l'est plus et qui grouille de contradictions internes. La tâche la plus urgente est donc la restructuration la plus complète de l'économie. D'un autre côté, la politique économique devrait s'employer à répartir équitablement les effets de la crise que doit supporter la population, et faire en sorte que les efforts et la privation ne soient pas gaspillés.

1. Nous exigeons une modification des investissements. Les nouveaux investissements doivent obéir à des critères de rentabilité déterminés par le marché. Ne pas modifier les investissements des années 70 est inacceptable. Ceux qui ne peuvent plus être adaptés aux nouvelles conditions doivent être abandonnés ou modifiés. Ainsi une partie des investissements destinés à l'extraction des matières premières et à leur transformation en énergie pourrait être judicieusement utilisée pour remplacer les installations improductives et par là-même permettre des économies d'énergie. La production des moyens de production doit cesser de passer avant la production des biens de consommation.

2. Nous exigeons une politique anti-inflationniste

efficace qui s'attaquerait au problème de l'injection dans l'économie d'un argent qui n'a aucune couverture. Pour remédier à cela, il faut précisément modifier la politique en matière d'investissements et diminuer le déficit budgétaire en réduisant les dépenses consacrées à la police politique, à l'armement et à la rétribution de certains groupes sociaux improductifs qui sont récompensés pour leur simple docilité, et réduire avant tout la masse salariale de la bureaucratie centrale sans cesse grandissante. Pour combattre l'inflation, il ne suffit pas non plus d'augmenter les prix, il faut surtout stimuler la production.

3. Notre syndicat est opposé au blocage des prix. Au contraire, il voit dans la liberté des prix un principe naturel de la loi du marché. En revanche, nous sommes opposés aux augmentations de prix décidées au niveau central; elles ne contribuent nullement à l'assainissement de l'économie, ne font que drainer l'argent vers l'Etat en appauvrissant les plus démunis. C'est une politique d'injustice sociale flagrante. Rien ne justifie des hausses des prix de produits de base supérieure à celles que touchent les produits de luxe.

4. Il faut mettre un terme au système - mis en place par le pouvoir - qui consiste à rendre les polonais inégaux devant l'accès aux biens. Nous exigeons que le principe des achats par l'intermédiaire des entreprises soit abandonné, comme celui des bons d'achat pour les biens rares (par ex. les voitures). La politique économique doit viser à réduire les zones de pauvreté. Aucune famille ne devrait avoir des revenus inférieurs au minimum social. Nous exigeons aussi que la politique qui conduit délibérément à la baisse de la valeur réelle des prestations sociales soit abandonnée. Nous pensons notamment aux allocations familiales et à une grande partie des fonds de retraite.

5. Nous rappelons qu'en signant les accords de Gdansk, le gouvernement s'était engagé à les respecter intégralement, y compris le point 10 qui stipule qu'un système d'indexation des revenus sur le coût de la vie devait être mis en place. Le gouvernement s'était notamment engagé à déterminer, avant la fin de l'année 1980, les principes d'alignement des revenus sur l'augmentation du coût de la vie, à les soumettre à la discussion et à les faire entrer en vigueur après approbation de la population. Rien de

tel n'a été fait. Nous exigeons donc l'indexation des revenus et des prestations sociales sur l'augmentation du prix des biens de première nécessité. Nous n'acceptons pas que les augmentations des salaires soient laissées à l'arbitraire des employeurs et sujettes à des marchandages où seuls les forts gagnent. L'indexation freinerait la stratification de plus en plus accentuée de la société en couches pauvres et en couches aisées et entraverait la politique habituelle du gouvernement qui consiste à récompenser ceux qui lui sont acquis et à acheter ceux qui représentent un danger.

6. Nous exigeons la mise en oeuvre d'une politique qui freinerait la dégradation catastrophique de la situation en matière de logement. Il faut impérativement trouver de nouvelles solutions, casser le monopole actuel des entreprises du bâtiment et donner le feu vert aux petites entreprises privées et aux coopératives. Il faut également restructurer l'économie de sorte à donner une priorité aux secteurs qui approvisionnent le bâtiment. Nous rappelons que le gouvernement n'a pas de solution pour résoudre la question du logement.

7. Le gouvernement doit élaborer puis mettre en oeuvre un programme destiné à lutter contre la dégradation de l'environnement et celle de la santé, de plus en plus accentuée, de notre population.

LES AUTORITES de la Pologne ont officiellement informé le président de NSZZ "Solidarnosc", Lech Walesa, que son téléphone est sur écoute depuis le 1 octobre 1985. Le procureur affirme dans sa lettre à Walesa que les enregistrements des conversations de ce dernier sont envoyées au siège de la police à Varsovie. Walesa indiqua aux journalistes étrangers que l'installation des écoutes était probablement liée à l'instruction en cour à son sujet concernant son "incitation à troubler l'ordre public".

SOURCES: Biuletyn Lodzki no. 79; Le Monde 28.11.85; Pol-Pressa no. 9/10; "Solidarnosc" Radia i Telewizji no. 1/35; "Solidarnosc" Zwyciezy no. 1.09.85; Tygodnik Mazowsze nos. 143/144, 145; Bulletin d'Information "Solidarnosc" no. 126 du 13.11.85.

ERRATA: M. Radek Sikorski est président de la Société polonaise de l'Université Oxford et non le président de l'Association Oxford Union, tel que nous l'avons affirmé dans le NEWS 57.

\*\*\*\*\*